

WALTER DE LISLE

En le voyant entrer, Eliot lui dit:
— Vous saluez ce jour-ci, Walter?
— Non, monsieur, je ne salue pas ce jour-ci, mais ce jour-là, quand vous serez mort...

SHAKESPEARE PIÈCE-SANS-RIRE

On vient de jouer, à l'Odéon, Jules César, de Shakespeare. Sait-on que c'est une pièce très antique et très moderne, où le grand tragique d'outre-Manche, en montrant l'extrême mobilité du cœur humain, s'est admirablement moqué, par avance, des variations du suffrage universel?
Shakespeare, impartial comme un penseur et un dilettante, n'est ni pour César ni pour les conjurés. Il s'attache seulement à montrer les intrigues, les ambitions, les rancunes, les convoitises qui agitent dans cette Rome déjà incapable de conserver ses institutions antiques, et qui les perdra bientôt...

LA PÉNURIE DE MATÉRIEL

La question du rachat des chemins de fer va être posée de nouveau devant le Parlement. L'opération serait restreinte cette fois au seul réseau de l'Ouest. A en juger par les bruits qui circulent, le gouvernement serait, cette fois, bien décidé à faire aboutir le projet déposé et à en obtenir le vote. D'ailleurs, l'insinuation d'une Commission parlementaire chargée d'étudier le nouveau régime des chemins de fer de l'Etat semble bien prouver que nous nous trouvons en présence d'un dessein ferme et arrêté.
Ce qui nous autorise encore plus à le croire, c'est que, à l'heure actuelle, la question du rachat n'est presque plus envisagée au point de vue économique, mais presque exclusivement au point de vue politique. Les radicaux, étant au pouvoir, veulent réaliser un succès politique de leur programme.

LE RACHAT DE L'OUEST

La situation du réseau de l'Ouest
Les circonstances servent singulièrement ce dessein. L'opinion publique n'a jamais été mieux préparée qu'en ce moment pour accepter cette opération en ce qui concerne l'Ouest. Rarement, les vices de l'organisation de ce réseau et l'insuffisance de son exploitation ne se sont fait plus clairement apercevoir.
Bien que l'irrégularité du service soit moins grande que par le passé, les retards continuent à être fréquents. Le matériel pour les voyageurs reste insuffisant, malgré les améliorations apportées aussi bien à la construction qu'à l'entretien des wagons qu'à leur éclairage et à leur entretien.

LE PROJET BRIAND

Le projet Briand pour objet l'abrogation de ce qui reste en vigueur de la loi Faloux, c'est-à-dire le titre III de la loi du 15 mars 1850. Le projet substitue aux dispositions primitives un nouveau texte réglant les conditions d'ouverture et de fonctionnement des établissements d'enseignement secondaire libre.
Le texte adopté par M. Briand se rapproche beaucoup de celui qui fut voté en 1878 par le Sénat.
Il emporte l'obligation pour les professeurs de posséder certains grades universitaires et pour les directeurs l'obligation d'être pourvus d'un diplôme d'aptitude. Enfin, il comporte la suppression de l'enseignement congréganiste, forme elle existe déjà pour l'enseignement primaire.

INFORMATIONS DU SOIR

M. FERRERO DÉCORÉ
L'historien italien M. Guglielmo Ferrero est nommé chevalier de la Légion d'honneur.
EN CORÉE
L'immigration japonaise
Le Japon occupe également de développer activement en Corée ses relations commerciales.
EN RUSSIE
Sécessions à Vladivostok
Saint-Petersbourg, 23 novembre. — On signale en certains endroits dans le gouvernement de Vladivostok, les soldats japonais sont soulevés par le fait que les Japonais font le service de sahariens, contrairement au traité de Portsmouth.
Compagnie d'électricité
Saint-Petersbourg, 23 novembre. — Les élections municipales provinciales de l'Union de 30 octobre démontrent une grande activité, combattant surtout les candidats qui étaient également une active campagne.

ELECTION SENATORIALE

L'élection d'un sénateur de l'Empire, en remplacement de M. Thuret, décidé, aura lieu le 12 janvier. Les députés sénatoriaux seront nommés le 12 décembre.

ECHOS DU SENAT

Le PALEMENT MENUEL DES PENSIONS
M. Guillaume Doulé, sénateur de la Tienne, a déposé une proposition de loi ainsi conçue:
« Les pensions dues par l'Etat aux anciens militaires de la guerre de 1870-1871, sont en principe payables par trimestre, terme échéant le 15 de chaque mois. Le demandeur, s'il n'est pas en mesure de payer, est tenu de verser par mois, terme échéant, la somme de 1 franc 50 centimes, à défaut de quoi la pension est suspendue jusqu'à ce qu'il ait payé la somme de 1 franc 50 centimes. »

LA BONNE PRESSE A MONTBRISON

La vente de la Croix a doublé en quinze jours à Montbrison. Les souscriptions ont été très nombreuses et les listes de noms se poursuivent.

MOUVEMENT JUDICIAIRE

Sont nommés:
Conseiller à la Cour de Nancy, M. Carlot, substitut du procureur général à Nancy.
Substitut du procureur général à Nancy, M. Henry, procureur à Lons-le-Saulnier, M. Mougnot, juge à Sancerre.
Juge à Sancerre, M. Gosson, juge suppléant à Nancy.
Juge à Clermont, M. Morin, substitut à Bézier.
Substitut à Bézier, M. Gaston, substitut à Saint-Dizier.
Substitut à Saint-Dizier, M. Ser, substitut à Fontenay-le-Comte.
Juge suppléant rétribué à Cassel, M. Davdier, juge suppléant rétribué à Montmarais, remplacé par M. Viole, juge suppléant à Gannat.
Sont chargés de l'instruction: MM. Gosson (Sancerre) et Lemonnier (Virey).

LA JUSTICE ANGLAISE

La Cour de justice devant laquelle devait comparaitre Walter de Lisle, s'est vu offrir une foule nombreuse de spectateurs. Une foule nombreuse s'était portée, et parmi les dames qui occupaient la galerie, on remarquait au premier rang l'ambassadrice de France et la duchesse de Bournemouth.
Vous êtes accusé, Monsieur Lydar, dit le juge, d'avoir refusé avec obstination, d'aller au temple et aussi d'avoir caché au prêtre nommé Paterson, qui se trouve actuellement en prison; par conséquent, vous êtes coupable et je vous condamne à être pendu.
Une roue subite monta au front de Lydar. Il regarda sa femme, dont les yeux louches éberlèrent les siens, et se repré- senta ses enfants réduits à la mendicité, et la maigre et tremblante sa mère.

EN ESPAGNE

Madrid, 20 novembre. — Le ministre d'Espagne à Tanger confirme que l'accord est signé entre les membres de corps diplomatique au sujet des mesures à prendre à adopter conformément à la convention d'Algésiras.

EN ANGLETERRE

Visite de l'ambassadeur japonais
Tôkyô, 20 novembre. — On annonce qu'une importante ambassade japonaise se rendra l'an prochain en Angleterre, sous le commandement de prince Fushimi pour rendre la visite faite au Japon par le prince de Comarhat, à la tête de l'ambassade anglaise.

ALMANACH DU «PÈLERIN» POUR 1907

L'année, 60 fr. 50; port, 0 fr. 20; 10 exemplaires, 5 francs; 25 exemplaires, 10 francs; 50 exemplaires, 18 francs; 100 exemplaires, 30 francs; port en sus.

« Mon Almanach » pour 1907

Prix: 0 fr. 15 l'exemplaire; port: 0 fr. 10. Remise par quantité: Pour 10 fr. 50, on en reçoit 7; pour 1 fr. 50, on en reçoit 15; pour 5 fr. 50, on en reçoit 30; pour 15 francs, on en reçoit 100. (Port en sus) PARIS, 5, RUE BAYARD

LES CHAMBRAS DE JUSTICE

La Cour d'assises de la Seine vient d'acquiescer le facteur Paronien, du bureau central de la rue de Valenciennes, qui avait commis par erreur un placage de lettres recommandées. Il avait contrefait la signature de destinataires et détourné ainsi une somme de 750 fr. Paronien, qui est défendu par M. Henry Robert, avait rembourser le montant de ce détournement.